



**DIAGNOSTIC SUR LA COMPETITIVITE DE LA FILIERE FRANCAISE FRUITS ET
LEGUMES**

ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

Marie-Agnès OBERTI, déléguée filière fruits et légumes

Philippe PAQUOTTE, chef du service Analyse économique des filières et OFPM

FranceAgriMer

Suite à un audit sur les soutiens publics à l'exportation des produits agroalimentaires, la Cour des comptes a adressé un référé au 1^{er} Ministre recommandant d'élaborer un diagnostic partagé entre ministères compétents (MAA, MEF, MEAE) sur les causes de la forte dégradation de l'excédent agricole et agroalimentaire. Le MAA a alors mandaté FranceAgriMer pour conduire des analyses par filière des déterminants de la détérioration de la balance afin de :

- expertiser les facteurs explicatifs de l'évolution des parts de marchés à l'export mais aussi à l'import,
- analyser la compétitivité « prix et hors prix » par filière.

Pour répondre à cette commande, FranceAgriMer a mis en place un groupe de travail transverse interministériel (MAA, MINEFI, MEAE, MTES) associant également l'INRAE et le CEPII. Ce groupe de travail a pour mission de réaliser une synthèse bibliographique macro-économique, de définir des indicateurs quantitatifs de suivi de la compétitivité sur la base des statistiques de production et d'échange et d'établir une liste de facteurs de compétitivité prix et hors prix. En parallèle, des groupes de travail sont organisés par filière pour présenter les indicateurs quantitatifs de suivi de la compétitivité mesurés sur cette filière et faire exprimer les représentants des structures professionnelles de chaque filière sur les facteurs de compétitivité prix et hors prix qui leur semblent les plus importants à partir de la liste établie en groupe de travail transverse.

FILIÈRES FRUITS ET LÉGUMES FRANÇAISES
Séance du 25 novembre 2020

La filière des fruits et légumes frais en France concerne environ 60 000 exploitations de production, 300 coopératives, 350 entreprises d'expédition et d'exportation, 1 200 grossistes, près de 15 000 détaillants des fruits et légumes ainsi que 13 000 GMS pour un total de 450 000 emplois directs dont 250 000 saisonniers. Il faut tenir compte aussi des 6 300 exploitations de fruits et légumes destinés à la transformation dans 90 sites en France pour 25 000 emplois directs. Dans un marché mondial en croissance modérée (+1% par an depuis 15 ans) et faiblement internationalisé, la France est actuellement le douzième exportateur de fruits et légumes avec 2% de part de marché et le cinquième importateur avec 5% de part de marché. Le solde commercial de la France est négatif de l'ordre de 6 milliards d'euros par an, en détérioration régulière. Cette dégradation du solde s'observe principalement pour les fruits tropicaux et les agrumes, mais aussi pour les fruits tempérés et les légumes. Nos exportations de produits frais sont destinées principalement aux pays de l'Union européenne mais celles de fruits transformés se partagent entre les pays tiers et les pays de l'Union européenne, grâce au succès des compotes et confitures françaises sur les marchés asiatiques et américain. Afin d'avoir une compréhension globale de l'évolution des performances de la filière française, FranceAgriMer a réalisé des bilans nationaux d'approvisionnement pour les principaux fruits et légumes frais qui associent dans une même équation la production, les importations, les exportations et la consommation. A partir de ces bilans, il est possible de calculer différents indicateurs de compétitivité et de suivre leur évolution comme par exemple la dépendance de la consommation aux importations, la capacité d'exportation ou encore le taux d'autosuffisance.

Ces indicateurs ont servi de données de référence aux groupes de travail professionnels qui ont été réunis par FranceAgriMer en 2020 afin d'identifier les principaux facteurs influençant la compétitivité des filières fruits et légumes frais d'une part et transformés d'autre part. Pour le frais, il s'agit des coûts du travail agricole et autres coûts de production agricole, de la réglementation française impactant ces coûts de production, des investissements des différents maillons productifs, de la compétence des différents niveaux de main d'œuvre, de la taille et typologie des entreprises, de la logistique, de la visibilité des produits français, du rapport qualité prix des produits exportés et importés, et de l'organisation de l'action publique. Pour le transformé, sous réserve de validation lors du prochain groupe de travail professionnel programmé d'ici la fin de l'année 2020, il s'agit des coûts du travail agricole, des investissements dans les outils productifs français (parc vieillissant) et dans la R&D, de la réglementation française impactant ces coûts de production, de la fiscalité non harmonisée au niveau européen, de la pression et du manque de valorisation par la grande distribution, de la logistique (coût de l'énergie, organisation des ports) et de l'organisation de l'action publique.